Développer l’écomobilité dans les collèges, défi d’aujourd’hui et de demain

# Où ?

* CLG VILLARS – DENAIN (59)
* CLG CHASSE ROYALE - VALENCIENNES (59)
* CLG JOSQUIN DES PRES - CONDE-SUR-L'ESCAUT (59)
* CLG JACQUES PREVERT – CAUDRY (59)
* CLG EUGENE THOMAS – JEUMONT (59)
* CLG JEAN LEMAIRE DE BELGES – BAVAY (59)
* CLG RENE CASSIN – LILLERS (62)
* CLG FREDERIC JOLIOT-CURIE - CALONNE-RICOUART (62)

# Quoi ?

Vous êtes sensible aux enjeux de la mobilité ? Vous souhaitez faire bouger les choses et préparer les générations futures aux enjeux de la mobilité durable ?

Cette mission est pour vous !

Avec les Plan de Déplacement des établissements Scolaires (PDES) les collèges mettent en place et exécutent une stratégie pour rendre plus douce la mobilité des élèves et du personnel. La finalité ? Proposer un maximum de solutions favorisant la mobilité durable, active et alternative à l’usage de la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, …).

Sous la tutelle du référent mobilité qui pilote l’action au sein de chaque établissement, la mission consiste donc à la mise en place des PDES dans ces collèges. Le Centre de Ressource en Eco-mobilité (CREM) vous permettra quant à lui d’avoir tous les outils et conseils à disposition pour mener à bien cette mission.

Le volontaire assistera donc le référent mobilité afin de répondre à de multiples objectifs :

* Réduire les émissions de polluants responsables de 42 000 décès prématurés chaque année en France (source - ADEME)
* Améliorer les conditions d’accès des élèves à leurs collèges et leurs offrir des solutions de déplacement plus responsables et durables
* Sensibiliser les élèves aux enjeux de la mobilité durable afin de les préparer aux défis écologiques et environnementaux de demain

Pour cela ses missions seront de contribuer à :

* élaborer un diagnostic de la mobilité des élèves et du personnel mais aussi de l’accessibilité générale du collège et des alentours (enquêtes, balades urbaines avec le personnel et les élèves, élaborations de cartes, …)
* établir un plan d’action qui découle des constatations du diagnostic et visant à proposer des solutions comme :
	+ des aménagements (sur l’espace public, la réglementation de la circulation dans la commune)
	+ le développement de solutions alternatives comme le covoiturage, le vélo-bus, le pédibus, les transports en commun, etc.
	+ des actions de pédagogie et de communication auprès des élèves et du personnel
* mettre en œuvre le plan d’action avec les partenaires institutionnels et associatifs (communes, intercommunalités, département, associations, …)

# Quand ?

-

# Quel domaine ?

Environnement

# Combien de postes disponibles ?

 8 , 9 (si Bruay-sur-Escaut en plus)

# Quel organisme ?

 Rectorat – académie de Lille

# Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

# La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Non